

GÉPÉ FRANCE BATIMENT

Système décoratif mural papier peint vinyl expansé et colle haute performance



Définition du système

Papier peint vinyl composé de deux couches de matière :

- > **Le dorsal** est destiné à recevoir la colle pour être appliqué sur le support.
- > **Le frontal** qui lui sera imprimé lors du processus de fabrication.
 - > Dimensions du rouleau : 0,53 x 10,05 m
 - > Classement au feu M1 (disponible sur demande) Euro class B - s2,d0
 - > Caractéristiques :

- Lessivable
- Bonne résistance à la lumière
- Pelable
- Encollage du revêtement



Notre unité de production est engagée dans les démarches FSC et PEFC. Ces 2 systèmes de certification permettent de valoriser les produits issus d'une gestion responsable des forêts. Ils démontrent que la gestion forestière est adaptée et cohérente à long terme sur le plan environnemental, social et économique.

Colle methylcellulose :

- > Colle poudre à base de methylcellulose renforcée par des résines synthétiques
- > Consommation : 1 rouleau de papier peint recouvre une surface $\pm 5 \text{ m}^2$
- > Pour 6 à 7 rouleaux : 1 paquet de colle de 180 gr suivant le support.

Composant du système - Désignations commerciales par marques

Composants	Désignations commerciales			
	GÉPÉ	LUTÈCE	SADER	QUELYD
Revêtement	Vinyl expansé relief sur papier	Papier expansé relief sur papier		
Colle			MUROPAK SP	SPECIAL 2/ Multi-usages SPECIAL +

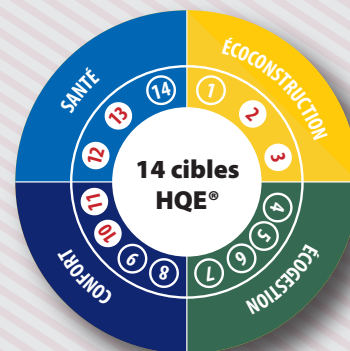
Impacts environnementaux du système (selon FDES conforme à NF P 01-010)

- > Durée de vie typique du système 4 (DVT) : 10 ans
- > Unité fonctionnelle (UF) : couvrir 1 m² de support selon les règles de l'art (DTU 59.4) avec le système décoratif mural papier peint vinyl et colle haute performance pendant une annuité.

N°	Impact environnemental	Valeur de l'indicateur pour l'unité fonctionnelle		Valeur de l'indicateur pour toute la DVT	
1	Consommation de ressources énergétiques				
	Energie primaire totale	1,96	MJ/UF	19,6	MJ
	Energie renouvelable	0,450	MJ/UF	4,50	MJ
	Energie non renouvelable	1,51	MJ/UF	15,1	MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0,000505	Kg éq. antimoine (Sb)/UF	0,00505	kg éq. antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	0,215	Litre/UF	2,15	Litre
4	Déchets solides				MJ
	Déchets valorisés (total)	0,00302	Kg/UF	0,0302	Kg
	Déchets éliminés :				
	Déchets dangereux	0,000370	Kg/UF	0,00370	Kg
	Déchets non dangereux	0,000435	Kg/UF	0,00435	Kg
	Déchets inertes	0,00578	Kg/UF	0,00578	Kg
	Déchets radioactifs	3,66 E-06	Kg/UF	3,66 E-05	Kg
5	Changement climatique	0,0511	Kg éq. CO ₂ /UF	0,511	Kg éq. CO ₂
6	Acidification atmosphérique	0,000217	Kg éq. SO ₂ /UF	0,00217	Kg éq. CO ₂
7	Pollution de l'air	4,08	m ³ /UF	40,8	m ³
8	Pollution de l'eau	0,0233	m ³ /UF	0,233	m ³
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0	Kg CFC éq.R11/UF	0	Kg CFC éq.R11
10	Formation d'ozone photochimique	3,24 E-05	Kg éq. éthylène/UF	0,000324	Kg éq. éthylène
11	Eutrophisation	0,00100	g éq. P043-/UF	0,01	g éq. P043

Papier peint vinyl expansé et colle haute performance

**Contribution du système 4
à la demande HQE® :**
Les 6 cibles visées



Cible 2

Choix intégrés des procédés et produits de construction

- Pour répondre à cette cible, le maître d'ouvrage ou le prescripteur peut se référer à la fiche de déclaration environnementale et sanitaire du système 6 établie en conformité avec la norme NFP01-010.
- Suit les recommandations du DTU-59-4 et conforme à la norme NFP 74-204.
- Classement M1 ou Euro class B - s2,d0 en pose collée sur plaque de plâtre cartonnée (supérieur au classement exigé par la réglementation).

Cible 3

Chantier à faibles nuisances

- La mise en œuvre du système ne génère aucune nuisance acoustique.
- La mise en œuvre du système ne nécessite pas l'emploi de protections pour les surfaces adjacentes.
- Le système est un système fini ne nécessitant qu'une seule application. La pièce est immédiatement disponible après la pose et séchage complet.
- Les outils peuvent être nettoyés à l'eau pour ensuite être réutilisés.
- Les emballages carton peuvent être valorisés après usage.

Cible 10

Confort visuel

- Le système décoratif présente une diversité de couleurs, d'aspects et de matières permettant un rendu adapté au goût de l'utilisateur en coordonnant les tons du revêtement aux couleurs des autres éléments de l'ouvrage.
- Résistance à la lumière bonne : indice 5 selon la norme NF EN 233.

Cible 11

Confort olfactif

- Le système n'est pas à l'origine de nuisances olfactives durant l'étape de vie en œuvre.

Cible 12

Conditions sanitaires des espaces

- Les papiers peints vinyls expansés ne favorisent pas le développement des acariens.
- Ils sont lessivables suivant la norme NF EN 233.

Cible 13

Qualité sanitaire de l'air

- Après séchage, le système décoratif mural - papier peint vinyl expansé - colle haute performance ne donne pas d'émission dans l'air.